

# Assurer sa mission de Salarié désigné compétent en Santé et Sécurité au Travail



Référence : HS.RSS

ENVIRONNEMENT - HYGIÈNE - SÉCURITÉ



## Objectifs

- Connaître les rôles et missions du Référent Santé-Sécurité au travail
- Connaître les obligations
- Disposer d'outils de travail afin d'être force de proposition dans son action au sein de l'entreprise
- Situer son rôle parmi les acteurs en santé et sécurité au travail



## Programme

Situer son rôle d'acteur en santé et sécurité au travail dans l'entreprise

Rôle et missions spécifiques du salarié compétent en santé et sécurité au travail

Objectifs généraux de la prévention

Connaître et savoir rechercher les principaux indicateurs en santé et sécurité au travail

Acteurs internes impliqués sur les questions de santé-sécurité au travail

Acteurs externes du champ de la santé-sécurité au travail

Identifier les risques d'atteinte à la santé et à la sécurité

Démarche de prévention

Identifier les dangers et analyser les risques des postes de travail a priori

Analyse a posteriori des accidents du travail, maladies professionnelles, incidents

Proposer des mesures de prévention

Programme annuel de prévention des risques professionnels

Réalisation et suivi des actions

Suivre un plan d'actions

Mise à jour du document unique et des fiches de prévention des expositions

Apprécier la situation de l'établissement

Suivi des indicateurs

Veille réglementaire

**DURÉE : 35 heures (21 h + 14 h)**

**Présentiel** : 5 jours : 3 jours + 2 jours

### SESSIONS PROPOSÉES

Dates	Lieu	Coût (Net de taxe)
Du 08 au 10/10/24 et du 05 au 06/11/24	PARIS	1 700 €

## Public

Toute personne de l'entreprise exerçant ou voulant exercer le rôle de Référent-e Santé-Sécurité au travail

## Prérequis

Pas de prérequis pour le personnel de laboratoire

## Pédagogie

Théorie 75 % - Étude de cas 25 %

## Modalités pédagogiques

Questionnaire préalable.

Remise d'un support de cours.

Outils pédagogiques : Vidéoprojection.

Validation des acquis par test QCM/QROC.

Étude de satisfaction en fin de session.

## Modalités pratiques

Durée journalière habituelle de formation : 7 h

Heure de début 1<sup>er</sup> jour : 9h

Heure de fin dernier jour : 17h

## INTERVENANTS

M. Benoit GUEROUX

**ADAPTABLE SELON VOS BESOINS  
INTER OU INTRA**



**Bio Médical  
Formation**

Tél : 02 38 46 94 39

Mail : [contact@biomedicalformation.fr](mailto:contact@biomedicalformation.fr)

Organisme de formation N° 24 45 03852 45

« Ne vaut pas agrément de l'Etat »

SIRET 897 747 754 00017 - APE 8559A